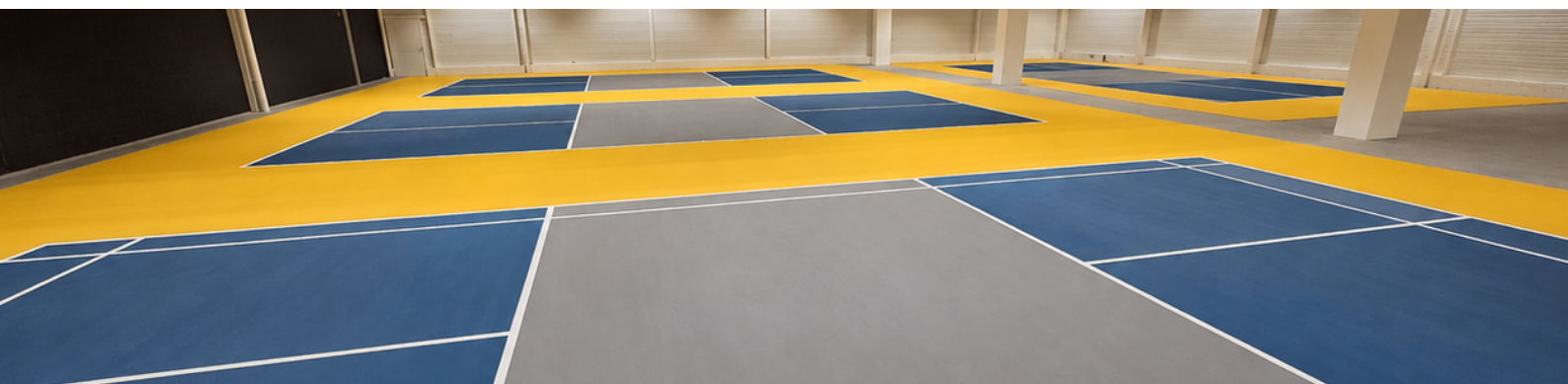




Le nouveau sport tendance en Europe qui arrive fort en Suisse et en France.

Vous avez sûrement déjà entendu parler du pickleball, ce nouveau sport de raquette venu tout droit des États-Unis. Et si ce n'est pas encore le cas, voici une petite séance de rattrapage.

À mi-chemin entre le tennis, le badminton, le padel, le pickleball connaît un développement rapide en France. Accessible, ludique, intergénérationnel et peu contraignant en matière d'infrastructures, il attire de plus en plus de clubs, collectivités, complexes sportifs et établissements scolaires.

Le pickleball, c'est quoi exactement ?

Inventé aux États-Unis en 1965, le pickleball se joue avec une raquette pleine, une balle perforée en plastique et un filet proche de celui du tennis. Il peut se pratiquer en simple ou en double, en intérieur comme en extérieur, sur un terrain aux dimensions proches de celles d'un terrain de badminton.

Son succès repose sur une idée simple : proposer un sport facile à prendre en main, mais suffisamment tactique pour rester stimulant. Les échanges sont souvent longs, le jeu demande moins de puissance que le tennis et permet à des profils très différents de jouer ensemble : jeunes, adultes, seniors, débutants ou sportifs confirmés.

Pourquoi le pickleball se développe-t-il aussi vite ?

Le pickleball coche aujourd'hui plusieurs cases recherchées par les clubs et les collectivités.

D'abord, il est très accessible. Les règles sont simples, l'équipement reste limité et la pratique peut démarrer rapidement. Ensuite, il est convivial : le double est très répandu, ce qui favorise les échanges, l'esprit d'équipe et la mixité des publics. Enfin, il s'intègre facilement dans des équipements déjà existants.

La Fédération française de tennis indique qu'un terrain de pickleball mesure 6,10 m x 13,41 m et qu'il est possible d'intégrer jusqu'à quatre terrains de pickleball à l'intérieur d'un terrain de tennis. Pour un club ou une collectivité, cela représente une vraie opportunité : diversifier l'offre sportive sans forcément créer une infrastructure lourde.

Une pratique qui s'organise en France

Le pickleball n'est plus seulement une curiosité importée des États-Unis. En France, la discipline se structure progressivement. La FFT indiquait en 2025 que la pratique avait été intégrée dans ses statuts depuis janvier 2024, avec une licence pickleball disponible depuis la saison 2024/2025, et que le nombre de clubs proposant la discipline était passé de 26 en janvier 2024 à plus de 300 en 2025.

La dynamique compétitive progresse également. L'Open de France de pickleball poursuit son développement et les premiers championnats de France de pickleball sont annoncés à Aix-en-Provence du 10 au 12 juillet 2026.

Cette structuration confirme une tendance forte : le pickleball s'installe durablement dans le paysage sportif français.

Une opportunité pour les clubs, collectivités et complexes sportifs

Pour les gestionnaires d'équipements sportifs, le pickleball présente plusieurs avantages.

Il permet de proposer une nouvelle activité sans bouleverser totalement les infrastructures existantes. Un gymnase, un court de tennis, une aire multisports ou un espace extérieur adapté peuvent devenir des supports intéressants pour développer la pratique.

C'est aussi une activité idéale pour dynamiser des créneaux parfois moins utilisés. Grâce à son côté accessible et intergénérationnel, le pickleball peut attirer de nouveaux publics : familles, scolaires, seniors, pratiquants loisirs, entreprises ou associations locales.

Revêtement, traçage, équipements : les clés d'un projet réussi

Créer ou rénover un terrain de pickleball ne se limite pas à poser un filet. La qualité du sol, l'adhérence, la planéité, le confort de jeu, le traçage, la durabilité du revêtement et le choix des équipements sont essentiels pour garantir une pratique agréable et sécurisée.

Selon le projet, il peut s'agir de créer un terrain permanent, d'ajouter un traçage pickleball sur une surface existante ou d'aménager un espace multisport capable d'accueillir plusieurs disciplines. La FFT met d'ailleurs à disposition des clubs plusieurs ressources techniques, dont un cahier des charges fédéral, un tutoriel de traçage et des documents liés à la mise en place de terrains de pickleball.

Realsport vous accompagne dans votre projet pickleball

Vous avez un projet de création ou de rénovation de terrain de pickleball ?

Realsport vous accompagne de l'étude de votre surface jusqu'à la concrétisation de votre équipement sportif. Revêtement, préparation du support, traçage, choix des équipements, filets, poteaux, accessoires de jeu : nous vous aidons à concevoir un espace adapté à votre usage, à vos contraintes et à vos objectifs.

Que vous soyez une collectivité, un club, un établissement scolaire, un complexe sportif ou un gestionnaire d'équipement, le pickleball peut devenir un véritable atout pour dynamiser votre offre sportive.

Le pickleball arrive en Europe. Avec les bons aménagements, votre structure peut faire partie des premières à proposer une expérience de jeu moderne, accessible et conviviale.

Besoin d'un accompagnement ?

Un projet de rénovation ou de création de terrain de pickleball ?

Realsport vous accompagne du revêtement à la fourniture d'équipements pour concrétiser votre projet dans les meilleures conditions. Contactez-nous pour étudier votre besoin et construire une solution adaptée à votre site.